
Catégorie Actions étrangères IG Mackenzie Ivy

Rapport financier annuel

31 MARS 2018

Catégorie Actions étrangères IG Mackenzie Ivy

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2018

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

aux 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2018	2017
Actifs		
Actifs courants :		
Placements non dérivés	632 125	709 745
Trésorerie et équivalents de trésorerie	312 348	267 989
Intérêts courus à recevoir	479	439
Dividendes à recevoir	1 683	1 345
Montant à recevoir à l'égard des placements vendus	662	-
Montant à recevoir à l'égard des titres émis	-	-
Montant à recevoir du gestionnaire	-	-
Marge sur contrats dérivés	-	-
Actifs dérivés	-	-
Autres actifs	-	-
	947 297	979 518
Actifs non courants :		
Impôts à recouvrer	4 194	9 676
Autres actifs	-	-
	4 194	9 676
Total des actifs	951 491	989 194
Passifs		
Passifs courants :		
Dette bancaire	-	-
Montant à payer à l'égard des placements achetés	-	13 734
Montant à payer à l'égard des titres rachetés	104	-
Dividendes à verser	-	-
Charges à payer et montants divers à payer	88	2
Dividendes à verser sur les placements vendus à découvert	-	-
Passifs dérivés	-	-
Impôts exigibles	-	-
Autres passifs	2	20
Total des passifs	194	13 756
Actif net attribuable aux porteurs de titres	951 297	975 438

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2018	2017
Produits :		
Gains (pertes) sur les placements dérivés et non dérivés :		
Dividendes	17 043	16 479
Produits d'intérêts	2 396	1 385
Gain net réalisé (perte nette réalisée)	42 525	24 877
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée)	(52 254)	29 952
Gain (perte) sur les dérivés	-	-
Gain (perte) sur les ventes à découvert	-	-
Autres	-	-
Gains nets (pertes nettes) sur les placements dérivés et non dérivés	9 710	72 693
Produits du prêt de titres	-	-
Autres	-	-
Total des produits	9 710	72 693
Charges :		
Frais de gestion	13 074	13 011
Frais de service	1 621	1 769
Frais d'administration	1 806	1 688
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	402	429
Coûts liés au Comité d'examen indépendant	3	5
Autres	3	8
Charges avant déduction des montants pris en charge par le gestionnaire	16 909	16 910
Charges prises en charge par le gestionnaire	-	-
Charges nettes	16 909	16 910
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres		
déoulant des activités, avant impôt	(7 199)	55 783
Retenues à la source d'impôts étrangers payées (recouvrées)	1 951	2 537
Impôts étrangers sur le résultat payés (recouvrés)	-	-
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	3	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres		
déoulant des activités	(9 153)	53 246

	Actif net attribuable aux porteurs de titres			
	par titre		par série	
	2018	2017	2018	2017
Série A	20,43	20,86	235 437	292 675
Série B	20,08	20,50	61 681	50 407
Série J _{FAR}	16,97	17,33	151 996	211 964
Série J _{SF}	16,91	17,26	33 543	34 133
Série P	12,72	12,99	270 523	266 353
Série U	14,41	14,71	198 117	119 906
			951 297	975 438

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres déoulant des activités			
	par titre		par série	
	2018	2017	2018	2017
Série A	(0,41)	0,97	(5 360)	14 001
Série B	(0,40)	0,94	(1 173)	1 893
Série J _{FAR}	(0,28)	0,85	(3 464)	10 747
Série J _{SF}	(0,29)	0,84	(617)	1 486
Série P	0,10	0,94	1 710	19 136
Série U	(0,06)	0,88	(249)	5 983
			(9 153)	53 246

Catégorie Actions étrangères IG Mackenzie Iv

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2018

ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	TOTAL		SÉRIE A		SÉRIE B		SÉRIE J _{FAR}	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	975 438	853 105	292 675	288 888	50 407	26 489	211 964	209 300
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des éléments suivants :								
Activités	(9 153)	53 246	(5 360)	14 001	(1 173)	1 893	(3 464)	10 747
Dividendes :								
Réguliers	(11 878)	(14 866)	(228)	(2 192)	(54)	(183)	(633)	(2 237)
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des dividendes	(11 878)	(14 866)	(228)	(2 192)	(54)	(183)	(633)	(2 237)
Opérations sur titres :								
Produit de la vente de titres	255 185	325 877	24 415	66 958	34 977	35 129	27 673	62 101
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des dividendes	11 769	14 854	228	2 191	54	183	631	2 233
Paiement au rachat de titres	(270 064)	(256 778)	(76 293)	(77 171)	(22 530)	(13 104)	(84 175)	(70 180)
Total des opérations sur titres	(3 110)	83 953	(51 650)	(8 022)	12 501	22 208	(55 871)	(5 846)
Augmentation (diminution) de l'actif attribuable aux porteurs de titres	(24 141)	122 333	(57 238)	3 787	11 274	23 918	(59 968)	2 664
Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	951 297	975 438	235 437	292 675	61 681	50 407	151 996	211 964
Augmentation (diminution) des titres en circulation (en milliers) :								
Titres en circulation à l'ouverture de la période			14 032	14 414	2 459	1 345	12 234	12 570
Ajouter (soustraire) :								
Titres vendus			1 185	3 328	1 727	1 764	1 609	3 712
Titres émis à la fusion			-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des dividendes			11	112	3	10	36	138
Titres rachetés			(3 705)	(3 822)	(1 117)	(660)	(4 923)	(4 186)
Titres en circulation à la clôture de la période			11 523	14 032	3 072	2 459	8 956	12 234

	SÉRIE J _{SF}		SÉRIE P		SÉRIE U	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	34 133	22 345	266 353	232 282	119 906	73 801
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des éléments suivants :						
Activités	(617)	1 486	1 710	19 136	(249)	5 983
Dividendes :						
Réguliers	(123)	(223)	(7 818)	(8 413)	(3 022)	(1 618)
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des dividendes	(123)	(223)	(7 818)	(8 413)	(3 022)	(1 618)
Opérations sur titres :						
Produit de la vente de titres	18 956	21 455	41 558	78 624	107 606	61 610
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des dividendes	122	222	7 818	8 413	2 916	1 612
Paiement au rachat de titres	(18 928)	(11 152)	(39 098)	(63 689)	(29 040)	(21 482)
Total des opérations sur titres	150	10 525	10 278	23 348	81 482	41 740
Augmentation (diminution) de l'actif attribuable aux porteurs de titres	(590)	11 788	4 170	34 071	78 211	46 105
Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	33 543	34 133	270 523	266 353	198 117	119 906
Augmentation (diminution) des titres en circulation (en milliers) :						
Titres en circulation à l'ouverture de la période	1 977	1 347	20 504	18 584	8 152	5 220
Ajouter (soustraire) :						
Titres vendus	1 112	1 282	3 229	6 319	7 402	4 331
Titres émis à la fusion	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des dividendes	7	14	607	707	199	118
Titres rachetés	(1 113)	(666)	(3 076)	(5 106)	(2 004)	(1 517)
Titres en circulation à la clôture de la période	1 983	1 977	21 264	20 504	13 749	8 152

Se reporter aux notes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités	(9 153)	53 246
Moins les éléments sans incidence sur la trésorerie suivants :		
(Gain net réalisé) perte nette réalisée	(42 525)	(24 877)
Variation (du gain net non réalisé) de la perte nette non réalisée	52 254	(29 952)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Produit de la vente et de l'échéance de placements	191 951	135 653
Achat de placements	(143 015)	(228 177)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir et autres actifs	5 104	(2 867)
Augmentation (diminution) des montants à payer et autres passifs	68	18
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	54 684	(96 956)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	169 731	261 923
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-
Paiements au rachat de titres	(184 506)	(192 704)
Dividendes versés après déduction des réinvestissements	(109)	(12)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(14 884)	69 207
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	39 800	(27 749)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	267 989	286 499
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4 559	9 239
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	312 348	267 989
Trésorerie	32 872	16 096
Équivalents de trésorerie	279 476	251 893
Dette bancaire	-	-
	312 348	267 989
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dividendes reçus après déduction des retenues d'impôts à la source	14 754	13 765
Intérêts reçus après déduction des retenues d'impôts à la source	2 356	1 099
Intérêts versés	-	-

Catégorie Actions étrangères IG Mackenzie Ivy

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2018

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2018

	Pays	Secteur	Nombre de parts, d'actions ou valeur nominale	Coût (en milliers de CAD)	Juste valeur (en milliers de CAD)
TITRES DE PARTICIPATION					
Admiral Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	554 984	13 646	18 518
Aggreko PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	909 315	24 767	12 078
Amcor Ltd.	Australie	Matières	2 433 712	31 884	34 412
Amphenol Corp., cat. A	États-Unis	Technologie de l'information	48 854	2 389	5 421
Becton, Dickinson and Co.	États-Unis	Soins de santé	19 683	2 592	5 495
Brambles Ltd.	Australie	Produits industriels	1 066 700	9 973	10 578
Bridgestone Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	280 000	12 854	15 720
Brookfield Asset Management Inc., cat. A droit de vote limité	Canada	Services financiers	426 167	14 340	21 402
CK Hutchison Holdings Ltd.	Hong Kong	Produits industriels	1 516 800	25 915	23 492
Colgate Palmolive Co.	États-Unis	Consommation de base	51 209	3 608	4 729
Colruyt SA	Belgique	Consommation de base	84 200	4 736	5 998
Costco Wholesale Corp.	États-Unis	Consommation de base	103 220	15 153	25 056
Danaher Corp.	États-Unis	Soins de santé	155 942	7 928	19 669
Fortive Corp.	États-Unis	Produits industriels	100 650	6 627	10 051
Henkel AG & Co. KGaA, priv.	Allemagne	Consommation de base	144 600	24 624	24 500
Hennes & Mauritz AB, B	Suède	Consommation discrétionnaire	1 320 554	47 649	25 525
Henry Schein Inc.	États-Unis	Soins de santé	476 708	38 990	41 274
Hyundai Motor Co.	Corée du Sud	Consommation discrétionnaire	103 700	19 177	18 047
Johnson & Johnson	États-Unis	Soins de santé	134 228	16 383	22 160
Nestlé SA, nom.	Suisse	Consommation de base	89 057	7 318	9 082
Nike Inc., cat. B	États-Unis	Consommation discrétionnaire	170 645	10 877	14 606
Omnicom Group Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	364 976	29 615	34 168
Oracle Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	601 952	31 772	35 477
PepsiCo Inc.	États-Unis	Consommation de base	73 723	7 392	10 366
The Procter & Gamble Co.	États-Unis	Consommation de base	188 004	18 224	19 201
Publicis Groupe SA	France	Consommation discrétionnaire	204 389	18 025	18 349
Samsonite International SA	États-Unis	Consommation discrétionnaire	2 334 060	9 587	13 749
Seven & I Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	623 000	33 371	34 522
Sonic Healthcare Ltd.	Australie	Soins de santé	888 923	15 992	20 192
U.S. Bancorp	États-Unis	Services financiers	274 232	12 983	17 841
Unilever NV CVA	Royaume-Uni	Consommation de base	84 600	3 816	6 162
United Parcel Service Inc. (UPS), cat. B	États-Unis	Produits industriels	104 284	12 087	14 060
W.W. Grainger Inc.	États-Unis	Produits industriels	101 849	27 477	37 036
Waters Corp.	États-Unis	Soins de santé	12 460	1 797	3 189
				563 568	632 125
COMMISSIONS ET AUTRES COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE				(750)	-
TOTAL DES PLACEMENTS NON DÉRIVÉS				562 818	632 125
Actif net (voir le tableau de la composition de l'actif) :					
Total des placements non dérivés					632 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie					312 348
Autres actifs (passifs) nets					6 824
					<u>951 297</u>

Catégorie Actions étrangères IG Mackenzie Ivy

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2018

Tableau de la composition de l'actif

au 31 mars 2018

au 31 mars 2017

% de l'actif net

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Titres de participation	66,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32,8
Autres actifs (passifs) nets	0,7
Total	100,0

RÉPARTITION RÉGIONALE

États-Unis	35,0
Pacifique (sauf le Japon)	11,3
Europe (sauf le Royaume-Uni)	8,8
Japon	5,3
Royaume-Uni	3,9
Canada	2,2
	66,5

RÉPARTITION SECTORIELLE

Consommation discrétionnaire	14,7
Consommation de base	14,7
Soins de santé	11,8
Produits industriels	11,3
Services financiers	6,1
Technologie de l'information	4,3
Matières	3,6
	66,5

% de l'actif net

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Titres de participation	72,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27,5
Autres actifs (passifs) nets	(0,2)
Total	100,0

RÉPARTITION RÉGIONALE

États-Unis	38,6
Europe (sauf le Royaume-Uni)	12,2
Pacifique (sauf le Japon)	9,0
Japon	5,5
Canada	3,7
Royaume-Uni	3,7
	72,7

RÉPARTITION SECTORIELLE

Consommation discrétionnaire	22,4
Consommation de base	12,9
Soins de santé	12,3
Produits industriels	8,7
Services financiers	7,4
Technologie de l'information	5,3
Matières	3,7
	72,7

1. ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ, DU FONDS, DATES DE CLÔTURE ET GÉNÉRALITÉS**a) Organisation de la Société et du Fonds**

La Société de fonds Groupe Investors Inc. (la Société) est une société de fonds communs de placement constituée en vertu des lois canadiennes le 17 juillet 2002. Le siège social de la Société est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), Canada. Le Fonds représente une catégorie d'actions de la Société. La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de fonds communs de placement. Si elles sont émises, les actions de la série P ne peuvent être achetées que par d'autres fonds du Groupe Investors ou par d'autres investisseurs admissibles. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les dividendes peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

b) Dates de clôture

Les états de la situation financière sont présentés aux 31 mars 2018 et 2017. Les états du résultat global, les états des variations de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de douze mois (exercices, ou périodes) closes les 31 mars 2018 et 2017. Le tableau des placements est présenté au 31 mars 2018. Advenant la création d'un fonds ou d'une série d'un fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information du fonds ou de la série en question est fournie depuis la date de création. Advenant la dissolution d'une série d'un fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information de la série en question est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

c) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire du Fonds. La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée et I.G. International Management Limited sont les conseillers en valeurs du Fonds. Dans certains cas, I.G. Investment Management (Hong Kong) Limited a été retenu pour agir en tant que sous-conseiller en valeurs afin de fournir des services en placement au Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les placeurs). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est une filiale de la Corporation Financière Power et de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à la Corporation Financière Power sont considérées comme des sociétés affiliées au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs à la date de clôture de la période font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers annuels (états financiers) ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables adoptées par le Fonds aux termes des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les présents états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation et au coût historique, sauf pour les actifs financiers et les passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 6 juin 2018.

Les normes publiées mais non encore entrées en vigueur pour l'exercice en cours sont décrites à la note 3.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**a) Instruments financiers**

Les placements se composent d'actifs financiers et de passifs financiers tels que les titres de créance et de participation, les fonds de placement à capital variable et les dérivés. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Un instrument financier est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir des flux de trésorerie de celui-ci est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date d'opération.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat global.

Le coût des placements (coût) est fonction de leur coût moyen pondéré et exclut les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, lesquels sont présentés de manière distincte à l'état du résultat global. Les gains et pertes réalisés à la cession, y compris les gains ou pertes de change sur ces placements, sont calculés en fonction du coût des placements. Les gains et pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les gains et pertes réalisés sur certains dérivés, y compris les swaps de taux d'intérêts et de devises, et sur certains contrats à terme standardisés sont présentés à l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) sur les dérivés ».

Le Fonds comptabilise ses avoirs dans des fonds de placement à capital variable non cotés à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Fonds a conclu que les fonds de placement à capital variable non cotés dans lesquels il investit ne répondent pas à la définition d'une entité structurée. Les placements du Fonds dans des fonds à capital variable non cotés, le cas échéant, sont présentés à la juste valeur dans le tableau des placements; cette valeur correspond à l'exposition maximale du Fonds découlant de ces placements.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La politique d'évaluation du Fonds est présentée ci-après :

i) Titres de participation, titres à revenu fixe et autres fonds de placement

La juste valeur d'un titre coté en bourse ou négocié sur le marché hors cote correspond au cours de la dernière opération sur le marché ou au cours de clôture enregistré par la bourse où la majorité des opérations sur ce titre sont réalisées, si le cours de clôture se situe dans la fourchette correspondant à l'écart entre les cours acheteur et vendeur du titre.

Lorsque le cours de la dernière opération sur le marché ne se situe pas dans cette fourchette, le gestionnaire détermine quelle valeur, comprise dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, correspond le plus à la juste valeur.

La juste valeur des titres à revenu fixe tient compte de la solvabilité de leur émetteur.

La valeur des placements dans des titres d'autres fonds de placement correspond à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement de ces fonds de placement ou fournie par le gestionnaire de ces fonds.

Les titres non cotés ou non négociés en bourse, les titres pour lesquels les cours de la dernière opération ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours du marché sont, selon le gestionnaire, inexacts, douteux ou non représentatifs de toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur estimée selon des techniques d'évaluation pertinentes et acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimée d'un titre déterminée au moyen de modèles d'évaluation nécessite le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données du marché observables, notamment la volatilité et d'autres taux ou cours applicables. Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimée d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

ii) Contrats à terme standardisés et swaps

Les contrats à terme standardisés et les swaps sont évalués au montant du gain ou de la perte qui serait réalisé au dénouement du contrat. Puisque la valeur de tels contrats fluctue, le prix de règlement fixé quotidiennement par la bourse sur laquelle ils sont négociés constitue la meilleure référence.

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie détenus auprès de courtiers relativement aux contrats à terme standardisés et aux swaps ayant une position ouverte. Tout changement de la marge de variation obligatoire est réglé quotidiennement. La marge payée ou déposée à l'égard des contrats à terme standardisés ou des swaps est comptabilisée à la juste valeur en tant que montant à recevoir dans l'état de la situation financière.

iii) Contrats à terme

Les contrats à terme, y compris les contrats de change à terme, sont évalués au montant du gain ou de la perte qui aurait été réalisé si la position avait été dénouée à la date de clôture.

iv) Contrats d'options

Les primes reçues à la souscription d'options sont inscrites à l'état de la situation financière à titre de passif et, par la suite, elles sont ajustées quotidiennement à leur juste valeur.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds en dépôt auprès de banques et de placements à court terme facilement convertibles en trésorerie, soumis à un risque négligeable de changement de la valeur et utilisés par le Fonds à des fins de gestion d'engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur, qui avoisine leur coût amorti en raison de leur caractère hautement liquide et de leur courte durée jusqu'à l'échéance. Les découverts bancaires sont présentés en tant que dette bancaire dans les passifs courants à l'état de la situation financière.

d) Devises

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens de la façon suivante :

- juste valeur des placements et autres actifs et passifs : au taux de change en vigueur à la clôture de la période;
- produits, charges, achats et ventes de placements : au taux de change en vigueur aux dates auxquelles ces opérations ont eu lieu.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts tirés des placements portant intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les produits de dividendes et les distributions reçues de fonds de placement à capital variable sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds d'en recevoir le paiement est établi, ce qui correspond habituellement à la date ex-dividende ou à la date de distribution. Les distributions reçues de fiducies de placement et de fonds de placement à capital variable sont inscrites dans les produits d'intérêts, les produits de dividendes ou les gains en capital, selon le cas, compte tenu de la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Dans les faits, cette répartition pourrait varier en raison de la nature de ces placements.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**f) Opérations de prêt et de mise en pension de titres**

Le Fonds peut être autorisé à conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres tel qu'il a été établi dans son prospectus simplifié. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les produits tirés de ces opérations se présentent sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts payés sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les produits tirés de ces opérations sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inscrits à l'état du résultat global. Les opérations de prêt de titres sont exécutées par The Bank of New York Mellon (mandataire d'opérations de prêt de titres). Toutes les contreparties ont une cote de solvabilité suffisante et approuvée selon les notations attribuées par des agences de notation externes, et la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. La valeur des titres prêtés et des biens reçus en garantie dans le cadre d'opérations de prêt de titres à la clôture des périodes, le cas échéant, est indiquée à la note 12. Les biens reçus en garantie comprennent des titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux canadiens, d'administrations municipales canadiennes et d'institutions financières.

g) Titres rachetables

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Ces titres rachetables comportent diverses obligations contractuelles pour le Fonds; par conséquent, ils répondent aux critères de classement en tant que passifs financiers. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant au montant du rachat à la date de clôture.

h) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui incluent les honoraires et commissions de courtage payés aux agents, aux bourses, aux courtiers, aux contrepartistes et aux autres intermédiaires, correspondent aux coûts engagés pour acquérir, céder ou négocier autrement des actifs financiers ou des passifs financiers.

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités par titre d'une série présentée à l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) moyenne pondérée de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités de la série, par titre en circulation au cours de la période.

j) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés.

La note 12 présente les montants, le cas échéant, qui font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'ententes similaires, de même que l'incidence nette qu'aurait l'exercice de la totalité de tels droits sur les états de la situation financière.

k) Changements comptables futurs

Le Fonds a déterminé qu'il n'y a aucune incidence significative sur ses états financiers découlant d'IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur.

4. RECOURS AU JUGEMENT COMPTABLE ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige le recours au jugement, à des estimations et à des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date de présentation de l'information et sur la valeur comptable des produits et des charges au cours de la période. Cependant, les circonstances et les hypothèses existantes peuvent changer en raison de l'évolution des marchés ou de circonstances qui échappent au contrôle du Fonds. De tels changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils se produisent. Les paragraphes qui suivent abordent les principaux jugements comptables et estimations ayant servi à l'établissement des états financiers.

a) Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien, soit la devise qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations sous-jacentes du Fonds ainsi que les événements et les conditions qui s'y rapportent, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont les rendements et la performance du Fonds sont évalués.

b) Classement des instruments financiers

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le mode de classement le plus approprié aux termes de l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, le mode de gestion de la totalité des actifs financiers et des passifs financiers ainsi que le mode d'évaluation de leur performance en tant que groupe sur la base de la juste valeur, et il a conclu que le classement à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, constituait le mode le plus approprié d'évaluation et de présentation des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds.

c) Estimations de la juste valeur

De temps à autre, le Fonds peut détenir des placements qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, tels que des titres non cotés et des titres de sociétés fermées. Pour en estimer la juste valeur, le gestionnaire emploie des techniques d'évaluation qui reposent, dans la mesure du possible, sur des données observables. Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données, autres que des prix cotés, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés. Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Niveau 3 – Données non observables du marché. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon chaque situation. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment la comparaison avec les prix de titres comparables ou semblables, l'obtention de données pertinentes auprès des émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement, ainsi que les opérations récentes conclues dans des conditions normales de concurrence. En règle générale, les principales données et hypothèses utilisées se rapportent spécifiquement à un titre et peuvent comprendre les taux d'actualisation, le risque de crédit, la volatilité et les corrélations estimées, ainsi que les flux de trésorerie futurs. Des changements aux principales données et hypothèses pourraient influencer sur la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds. Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour prendre connaissance du classement des justes valeurs utilisés par le Fonds.

d) Entités structurées

Pour savoir si les fonds de placement à capital variable non cotés dans lesquels le Fonds investit, mais qu'il n'inclut pas dans sa consolidation, répondent à la définition d'une entité structurée, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si les Fonds sous-jacents présentent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Le gestionnaire a examiné les caractéristiques des Fonds sous-jacents et il a conclu qu'ils ne répondent pas à la définition d'une entité structurée, puisque le Fonds n'est partie à aucun contrat ni à aucun accord de financement avec ces derniers et qu'il n'a pas la capacité d'influencer les activités des Fonds sous-jacents ou les rendements qu'il touche en raison de ses placements.

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES CHARGES

a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata. Les charges courantes de la Société sont affectées aux Fonds au prorata.

b) Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.

c) Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration et, en échange, celui-ci prend en charge les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts définis. Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.

Les autres coûts liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (CEI).

d) Le Fonds peut payer aux placeurs des frais de service en contrepartie de la prestation directe ou indirecte de services au Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.

e) Des frais de conseil sont imputés par les placeurs pour des conseils sur les placements et des services administratifs offerts relativement aux séries U et Tu, si elles sont émises. Les frais de conseil sont payables mensuellement par les investisseurs des séries U et Tu directement, et non par le Fonds.

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES CHARGES (suite)

- f) La TPS/TVH payée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- g) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt ainsi que d'autres charges diverses.
- h) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Société est une société de fonds communs de placement aux termes des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À ce titre, la Société calcule son bénéfice net (sa perte nette) et ses gains en capital nets (ses pertes en capital nettes) aux fins du calcul de l'impôt en tant qu'entité unique, et non fonds par fonds. Ainsi, la perte nette aux fins du calcul de l'impôt d'un fonds de la Société peut être utilisée pour compenser le bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt d'un autre fonds de la Société afin de réduire le bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt total de la Société dans son ensemble. La fin de l'année d'imposition de la Société est en décembre.

Les règles fiscales générales relatives à une société ouverte s'appliquent aussi aux sociétés de fonds communs de placement à l'exception du fait que les impôts sur le résultat exigibles sur les gains en capital sont remboursables en fonction d'une formule lorsque des actions émises de la Société sont rachetées ou que des dividendes de gains en capital sont versés. La Société est assujettie à un impôt remboursable selon un taux correspondant à 38,33 % des dividendes reçus de certaines sociétés canadiennes imposables. Cet impôt est remboursable selon un taux de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes réguliers versés. Dans la mesure où il y a un bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt provenant d'autres sources (telles que les intérêts et les revenus de source étrangère), il est imposé au taux général d'imposition des sociétés avant réductions du taux général. Dans l'éventualité où il y aurait une perte nette aux fins du calcul de l'impôt pour la Société dans son ensemble, cette perte pourrait être reportée en arrière pour trois ans ou en avant pour un an et utilisée pour réduire les impôts exigibles pour ces années. À la fin de la dernière année d'imposition, la Société ne disposait d'aucune perte pouvant servir à compenser des gains en capital ou des bénéfices d'exercices futurs.

La Société et le Fonds appliquent la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur le résultat. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé tiennent compte des conséquences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsque les éléments sous-jacents des produits et des charges devraient se réaliser.

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. Lorsque la juste valeur des placements excède leur coût, un passif d'impôt différé est généré. Ce passif d'impôt différé pour les impôts recouvrables à payer est compensé par le remboursement attendu au moment du versement des dividendes de gains en capital. Lorsque le coût des placements excède leur juste valeur, un actif d'impôt différé est généré. Une provision pour moins-value est appliquée pour compenser cet actif, étant donné l'incertitude que le Fonds réalise finalement cet actif différé.

7. COMMISSIONS ET AUTRES COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

La totalité des commissions de courtage payables par le Fonds à l'égard des opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres coûts d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les opérations de courtage sont réparties entre les courtiers selon le meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ce critère, des commissions peuvent être payées à des firmes de courtage qui offrent (ou paient pour) certains services, autres que l'exécution d'ordres, services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et la production de rapports de placements ainsi que les bases de données et les logiciels concourant à ces services. Le cas échéant et s'il est possible de déterminer ce montant, la valeur des services fournis par des tiers ayant été payés par des courtiers au cours des périodes est présentée à la note 12. Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs offerts par les courtiers.

8. ASSURANCE ET INDEMNISATION

En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le gestionnaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

9. GESTION DU CAPITAL

La structure du capital du Fonds se compose de titres rachetables de multiples séries. Le montant net du capital reçu par le Fonds est géré conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds, tout en prévoyant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat des porteurs de titres. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur et n'est assujéti à aucune restriction juridique portant sur l'émission ou le rachat de titres autre que celles énoncées dans son prospectus. Les émissions, réinvestissements et rachats de titres au cours des périodes sont reflétés dans les états des variations de la situation financière.

10. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités de placement du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers. Il y a lieu de se reporter au tableau des placements pour en savoir davantage sur les titres détenus par le Fonds à la clôture de la période. Si elle est notable, l'exposition du Fonds aux risques liés aux instruments financiers énumérés ci-après est présentée à la note 12. Le Fonds peut être exposé à de tels risques directement et, le cas échéant, indirectement par l'intermédiaire de contrats dérivés ou de placements dans d'autres fonds.

a) Risque de liquidité

L'exposition du Fonds découle des rachats quotidiens en trésorerie de titres rachetables. Les titres émis du Fonds sont rachetables sur demande au gré du porteur de titres à la valeur liquidative par titre courante. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être rapidement vendus). De plus, le Fonds conserve suffisamment de trésorerie et de placements à court terme pour assurer une liquidité adéquate. Le Fonds peut également emprunter jusqu'à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les rachats.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés ou échangés en une devise autre que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. En général, la valeur des placements libellés en devises augmente lorsque la valeur du dollar canadien diminue (par rapport à ces devises), et vice versa.

La note 12 indique, le cas échéant, la valeur en dollars canadiens des devises auxquelles le Fonds était exposé de façon notable. Elle indique également l'incidence éventuelle sur l'actif net du Fonds d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à l'ensemble des devises, toutes les autres variables restant constantes. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de change indiquée à la note 12 tient compte de l'incidence éventuelle découlant des dérivés, y compris les contrats de change à terme; les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir ainsi que les montants à recevoir ou à payer à l'égard des placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En général, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice versa. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire étant, de par leur nature, à court terme, ils n'exposent généralement pas de façon notable le Fonds au risque de taux d'intérêt.

La note 12 présente un sommaire selon la durée résiduelle jusqu'à échéance de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt si celle-ci est notable et indique l'incidence éventuelle sur l'actif net du Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, en résumant une courbe de rendement parallèle, toutes les autres variables restant constantes. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la duration moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des prêts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation relative aux prêts hypothécaires. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La note 12 présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de crédit, si celle-ci est notable.

Toutes les opérations sur titres cotés sont réglées ou payées sur livraison par des tiers qui sont des courtiers autorisés. Le risque de défaut est jugé minimal, étant donné que la livraison des placements vendus par le Fonds ne se fait qu'après la réception du paiement par le courtier. Le Fonds effectue le paiement à l'achat uniquement une fois que les placements ont été reçus par le courtier.

La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale au risque de crédit. La valeur comptable des autres actifs correspond également à l'exposition maximale au risque de crédit, puisqu'ils seront réglés à court terme.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties dans le cadre desquelles il échange temporairement des titres contre des garanties, la contrepartie s'engageant à livrer ces mêmes titres à une date ultérieure. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minimal, puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité approuvée et suffisante et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des placements prêtés.

10. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement donné ou à son émetteur ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un secteur de marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire atténue ce risque par une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers qui respecte les stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, tels que les contrats à terme, les swaps et les contrats à terme standardisés, correspond à leur valeur notionnelle. Pour ce qui est des options d'achat (de vente) souscrites et des contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, alors que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus de gestion de placement global pour gérer le risque lié aux placements sous-jacents et ne font généralement pas augmenter le risque de perte global du Fonds. L'exposition à l'autre risque de prix est généralement attribuable aux placements dans des titres de participation ou dans des titres du secteur des marchandises. La note 12 présente, si elle est notable, l'augmentation ou la diminution éventuelle de l'actif net du Fonds si le cours respectif des bourses où se négocient ces titres avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

11. AUTRES RENSEIGNEMENTS

a) Abréviations

Dans les présents états financiers, les devises, le cas échéant, sont présentées selon les codes abrégés suivants :

Code de devise	Description	Code de devise	Description
AUD	Dollars australiens	MXN	Pesos mexicains
BRL	Réaux brésiliens	MYR	Ringgits malaisiens
CAD	Dollars canadiens	NGN	Nairas nigériens
CHF	Francs suisses	NOK	Couronnes norvégiennes
CKZ	Couronnes tchèques	NTD	Nouveaux dollars taiwanais
CLP	Pesos chiliens	NZD	Dollars néo-zélandais
CNY	Yuans chinois	PEN	Nouveaux sols péruviens
COP	Pesos colombiens	PHP	Pesos philippins
DKK	Couronnes danoises	PLN	Zlotys polonais
EUR	Euros	RON	Lei roumains
GBP	Livres sterling	RUB	Roubles russes
HKD	Dollars de Hong Kong	SEK	Couronnes suédoises
HUF	Forints hongrois	SGD	Dollars de Singapour
IDR	Rupiahs indonésiennes	THB	Bahts thaïlandais
ILS	Shekels israéliens	TRL	Livres turques
INR	Roupiés indiennes	USD	Dollars américains
JPY	Yens japonais	ZAR	Rands sud-africains
KOR	Wons sud-coréens	ZMW	Kwachas zambiens

b) Renseignements supplémentaires disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 (ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5) ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada).

12. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS

a) Renseignements sur le Fonds et les séries

Séries	Début des activités	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)
Série A	s. o.	2,00	0,30	0,23
Série B	s. o.	2,00	0,30	0,23
Série J _{FAR}	13 juillet 2012	1,75	0,30	0,23
Série J _{SF}	13 juillet 2012	1,75	0,30	0,23
Série P	6 juin 2014	-	-	-
Série U	12 juillet 2013	0,90	-	0,23

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

La date de début des activités est indiquée si elle se situe au cours des 10 derniers exercices.

Jusqu'au 31 décembre 2016, les frais de gestion annuels de la série U étaient de 1,00 %.

Jusqu'au 31 décembre 2016, les frais de service annuels des séries B et J_{SF} étaient de 0,40 %.

Le Fonds vise à procurer la croissance à long terme et la préservation du capital en investissant principalement dans des actions ordinaires de sociétés établies partout dans le monde.

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds :

- L'équipe de gestion du portefeuille du Fonds observe un style de placement mixte axé sur la valeur et la croissance. Bien que l'équipe cible les sociétés qui semblent avoir des possibilités de croissance supérieure et relativement soutenue à long terme, elle accorde aussi une grande importance à l'évaluation de la valeur réelle d'une société par rapport au cours de ses actions. Son travail d'analyse porte sur la position concurrentielle de la société, la qualité de l'équipe de gestion, la rentabilité prévue et la situation financière de la société;
- Les placements du Fonds ne sont pas limités géographiquement, mais excluent généralement les placements sur les marchés en émergence. Sur le plan géographique, la plus grande partie de l'actif du Fonds sera habituellement investie aux États-Unis;
- Une fois que le placement est effectué, le Fonds se comporte comme un épargnant patient ayant des objectifs à long terme, ce qui donne habituellement lieu à une faible rotation des titres en portefeuille, à des frais d'opération réduits et à la réalisation reportée des gains en capital;
- Les placements du portefeuille sont généralement effectués dans au plus 40 sociétés.

Le Fonds peut également placer une partie de son actif dans des titres à revenu fixe.

Le Fonds peut investir jusqu'à la totalité de son actif dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements du Canada et des États-Unis.

Le gestionnaire a retenu les services de la Corporation Financière Mackenzie comme sous-conseiller en valeurs pour aider à la gestion des placements et à la négociation pour le Fonds. Ce sous-conseiller en valeurs est une filiale de la Société financière IGM Inc. et, par conséquent, est considéré comme une société affiliée au gestionnaire et aux placeurs.

L'option d'achat avec frais d'acquisition reportés (FAR) du Fonds n'est plus offerte pour les nouveaux placements. Pour les séries A et J_{FAR}, l'option d'achat avec FAR demeure offerte pour le réinvestissement de distributions et les placements issus d'échanges de titres de séries du présent Fonds ou d'autres Fonds du Groupe Investors acquis selon l'option avec FAR.

b) Commissions

pour les périodes closes les	(en milliers de \$)
31 mars 2018	26
31 mars 2017	28

c) Prêt de titres

aux	Valeur des titres prêtés (en milliers de \$)	Valeur des biens reçus en garantie (en milliers de \$)
31 mars 2018	-	-
31 mars 2017	-	-

pour les périodes closes les	31 mars 2018		31 mars 2017	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
Produit brut du prêt de titres	-	-	-	-
Impôt retenu	-	-	-	-
Paiements aux mandataires d'opérations de prêt de titres	-	-	-	-
Produit du prêt de titres	-	-	-	-

12. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS (suite)

d) Risques liés aux instruments financiers

i) Risque de change

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change.

31 mars 2018						
Devise	Placements (en milliers de \$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers de \$)	Marge sur contrats dérivés (en milliers de \$)	Instruments dérivés (en milliers de \$)	Exposition nette* (en milliers de \$)	Incidence sur l'actif net (en milliers de \$)
Dollars américains	333 548	214 532	-	-	548 080	
Euros	48 847	31 739	-	-	80 586	
Livres sterling	36 758	34 987	-	-	71 745	
Dollars australiens	65 182	630	-	-	65 812	
Yens japonais	50 242	-	-	-	50 242	
Autres	76 146	-	-	-	76 146	
Total	610 723	281 888	-	-	892 611	44 631
En pourcentage de l'actif net (%)					93,8	4,7

31 mars 2017						
Devise	Placements (en milliers de \$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers de \$)	Marge sur contrats dérivés (en milliers de \$)	Instruments dérivés (en milliers de \$)	Exposition nette* (en milliers de \$)	Incidence sur l'actif net (en milliers de \$)
Dollars américains	376 317	188 531	-	-	564 848	
Euros	46 500	26 751	-	-	73 251	
Livres sterling	36 377	31 683	-	-	68 060	
Dollars australiens	59 478	601	-	-	60 079	
Autres	155 391	324	-	-	155 715	
Total	674 063	247 890	-	-	921 953	46 098
En pourcentage de l'actif net (%)					94,5	4,7

* comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

ii) Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'était pas exposé de façon notable au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de crédit

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'était pas exposé de façon notable au risque de crédit.

iv) Autre risque de prix

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
31 mars 2018	63 213	6,6	(63 213)	(6,6)
31 mars 2017	70 975	7,3	(70 975)	(7,3)

12. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS (suite)

e) Juste valeur des placements

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire du classement des placements du Fonds selon les niveaux de hiérarchie de la juste valeur décrits à la note 4.

au 31 mars 2018 (en milliers de \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	-	-	-	-
Fonds communs de placement	-	-	-	-
Titres de participation	409 490	222 635	-	632 125
Placements à court terme	-	279 476	-	279 476
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-
Total	409 490	502 111	-	911 601

au 31 mars 2017 (en milliers de \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	-	-	-	-
Fonds communs de placement	-	-	-	-
Titres de participation	709 745	-	-	709 745
Placements à court terme	-	251 893	-	251 893
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-
Total	709 745	251 893	-	961 638

Conformément à sa politique d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux prix cotés sur des marchés des titres de participation autres que nord-américains lorsque les fluctuations intrajournalières du marché boursier nord-américain excèdent les seuils de tolérance prédéterminés. Les facteurs d'ajustement sont appliqués dans le but d'estimer les répercussions sur la juste valeur d'événements survenant entre la fermeture des marchés boursiers autres que nord-américains et la fermeture des bureaux du Fonds. Si des facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les titres de participation autres que nord-américains sont classés dans le niveau 2. Par conséquent, au cours des périodes, des titres de participation autres que nord-américains ont fréquemment été transférés entre le niveau 1 (prix cotés non ajustés) et le niveau 2 (prix ajustés). Au 31 mars 2018, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 1 au 31 mars 2017). Sauf pour ce qui est décrit ci-dessus, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

AUX PORTEURS DE TITRES DE LA CATÉGORIE ACTIONS ÉTRANGÈRES IG MACKENZIE IVY (LE « FONDS »),

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017 ainsi que les états du résultat global et des variations de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audits appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Comptables professionnels agréés

Le 6 juin 2018

Winnipeg, Canada